CONTINUATION DES CAUSES SECRÈTES DE LA RÉVOLUTION DU 9 AU 10 THERMIDOR,

Par VILATE, ex-Juré au Tribunal Révolutionnaire de Paris, transféré et détenu au Luxembourg.

La régénération d'un peuple doit commencer par les hommes les plus en évidence, non pas seulement parce qu'ils doivent l'exemple ; mais parce qu'avec des passions plus électrisées, ils forment toujours la classe la moins pure, sur-tout dans le passage d'un long état de servitude au règne de la liberté.

Discours de BILLAUD-VARENNES, *du* 14 *frimaire, an II.*



A PARIS.

L'AN III DE LA RÉPUBLIQUE.

AVERTISSEMENT.

J'ai cru servir encore mon pays, en offrant à mes concitoyens le faisceau de lumières qui m'a éclairé. Je prévois les reproches, les injures, les calomnies. Je n'en serai point atteint, je me ferai gloire de les avoir mérités; trop heureux, si j'ai été utile, si j'ai proclamé quelques vérités!

CONTINUATION DES CAUSES SECRÈTES DE LA REVOLUTION DU 9 AU 10 THERMIDOR.

Comme ils abusoient des choses les plus sacrées, ces usurpateurs de l'opinion publique, qui, par leurs artifices, avoient accumulé sur la France tous les genres de calamités !

Ils avoient sans cesse à la bouche les mots séduisans de *liberté*, d'*égalité*, de *fraternité*, et ils couvroient le sol français d'une multitude d'inquisiteurs, de bastilles, d'échafauds . . . . . et ils établissoient, par tous les moyens imaginables, la plus affreuse tyrannie . . . . et ils semoient les haines, les querelles, les vengeances, les guerres civiles !

Ils mettoient à l'ordre du jour la *probité*, la *justice*, les *vertus* . . . . . et par-tout ce n'étoient que vols publics, vexations inouies,

cruautés barbares, enfin tous les crimes déchaînés à la fois, comme les vents des tempêtes dans une grande commotion de la nature !

De quoi doit-on être le plus étonné, ou des sophismes qu'ils employoient pour commettre leurs ravages, ou de l'aveugle docilité du plus éclairé des peuples, à se laisser prendre en détail, égorger en masse comme un stupide troupeau destiné à la boucherie ? L'histoire fera cette question. Le souvenir des applaudissemens qu'ils avoient l'art d'obtenir, l'empêchera peut-être de la résoudre.

Certes, ce n'étoit pas sans fondement que l'insolent duc *d'Yorck* sembloit répéter, dans ses odieux manifestes, ces paroles de *Mithridate :* « Toute l'Asie m'attend » comme son libérateur, tant ont excité » des haines contre les Romains la tyran- » nie des principaux qui gouvernent la » république, les désastres occasionnés » par les proconsuls, les vexations des » gens d'affaires, et les calomnies des ju- » gemens. »

Il en est du peuple français comme de toutes les autres nations, parvenues au

point de corruption, où les grandes révolutions sont inévitables, quand ce ne sont pas des citoyens généreux animés du desir de faire le bonheur de leur pays, mais des perturbateurs audacieux disposés à tout sacrifier à leur misérable ambition, qui s'emparent de la crise révolutionnaire, d'ailleurs subordonnée à une fatalité d'accidens plus ou moins violens et difficiles; tous se ressemblent à quelque chose près.

Les Romains, auxquels il en faut toujours revenir en matière de révolution, fournissent de ceci une infinité d'exemples.

Après que les *Marius*, les *Sylla* eurent épouvanté le monde de leurs cruautés, on s'imagina qu'on n'en reverroit plus de semblables. Lors des *triumvirs*, cependant, on eut l'art d'en commettre de plus grandes encore sous les prétextes les plus humains. A voir les formulaires des proscriptions de ces temps funestes, vous diriez qu'on n'y a d'autre objet que le bien de la république, tant les moyens que l'on prend sont préférables à d'autres, tant les propriétés seront respectées, tant on exalte le prix de la liberté publique, tant on craint de mettre en danger la vie des citoyens, tant le peuple

sera tranquille, tant enfin on sera heureux.

Jusqu'à quand l'expérience des siècles sera-t-elle vaine et inutile ? L'histoire des nations est la moindre étude des hommes. D'une part, elle s'efface de la mémoire du petit nombre qui l'a feuilletée avec attention ; de l'autre, elle ne fait pas plus d'impression sur le commun des lecteurs, que leurs images sur le miroir.

Sous les triumvirs, observe un homme illustre (1), « Rome étoit inondée de sang,
» quand Lépide triomphoit de l'Espagne ;
» et par une absurdité sans exemple, sous
» peine d'être proscrit, il ordonnoit de se
» réjouir. »

Si l'histoire eût conservé les lettres adressées, par ce Lépide, au sénat, pour commander ses fêtes nationales, peut-être y trouveroit-on l'équivalent de ce que disoient nos tyrans dans de pareilles circonstances.

« Que la fête tende à réveiller les senti-
» mens généreux qui font le charme et
» l'ornement de la vie humaine, l'enthou-
» siasme de la liberté, l'amour de la patrie,
» le respect des loix ; que la mémoire des

(1) Montesquieu.

» tyrans y soit vouée à l'exécration ; que
» celle des héros de la liberté et des bien-
» faiteurs de l'humanité y reçoivent le juste
» tribut de la république. Invitez à cette
» fête et la nature et les vertus. » . . . . .
Que n'ordonnoient-ils aux veuves et aux orphelins dont on avoit fait mourir les maris et les pères, d'y montrer de la gaieté !

Jusqu'à quand les hommes seront-ils dupes et victimes de l'abus suborneur des mots? les tyrans connoissoient à fond l'art d'en tirer parti.

Selon Saint-Just, « le caractère des con-
» jurations est le déguisement : on seroit
» imprudent d'annoncer ses desseins et son
» crime ; il ne faut donc point s'attacher à
» la surface des discours, mais juger les
» hommes par ce que la probité conseille. »

Barrère disoit : « Cinq années d'expérience
» révolutionnaire ont instruit le peuple
» français ! Non, il ne se méprendra plus
» aux exagérations constantes, ni au cos-
» tume patriotique des hommes qui sont
» les ennemis naturels de l'égalité et de la
» liberté, ou des ambitieux qui veulent s'en
» faire un patrimoine. »

Billaud-Varennes : « L'art le plus pro-

» fondément machiavélique n'est-il pas
» celui qui brise les nœuds de la sociabilité,
» en isolant tous les individus par des dé-
» fiances. »

Robespierre : « Les conspirateurs ne se-
» roient pas des conspirateurs, s'ils n'a-
» voient l'art de dissimuler assez habile-
» ment pour usurper, pendant quelque
» temps, la confiance des gens de bien. »

Quelle similitude de ruses politiques ! Qui n'auroit pas été trompé ? N'a-t-on pas même besoin encore de se retracer le tableau de leur tyrannie, de leurs forfaits, pour ne pas se laisser séduire ? Que de gens graves, expérimentés ont succombé à cette étrange séduction ! Une multitude de patriotes, en effet, ne plaçoient-ils pas leur gloire à la fortifier, avec une bonne foi digne d'un meilleur sujet ? La convention nationale elle-même ne s'est-elle pas laissée surprendre et décévoir ? Une grande partie du peuple, subjuguée par l'exemple qu'elle lui intimoit, ne s'y livroit-elle pas avec une sorte de joie ? Ceux-même que leurs habitudes, leurs goûts naturels, leurs connoissances, leurs malheurs, devoient le plus en préserver, ne sembloient-ils pas feindre

de mettre leur devoir à participer à l'enchantement général? . . . .

La Terreur n'étoit pas l'unique moyen avec lequel ils l'avoient produit: il leur avoit fallu aussi des moyens pour produire la terreur elle-même.

Par quelle inconcevable combinaison étoient-ils parvenus à enlever à une assemblée aussi grande, aussi auguste que la convention nationale, remplie de tant de lumières, aussi prémunie, ce semble, contre les mensonges de l'éloquence, par l'exercice journalier de ses devoirs, la puissance effroyable de mettre en arrestation les membres qui la composoient, et de nommer tous les comités? Exemple funeste et à jamais mémorable du danger des factions dans une assemblée nombreuse, et de la facilité qu'elles ont à y prendre naissance! On a vu celle-ci tourmentée par ses propres passions, se déchirer les entrailles, et, comme le phosphore, se dévorer elle-même. Puisse la sauve-garde que la convention nationale croit prendre, dans ce moment, contre un pareil malheur, n'être pas détruite par de nouvelles dissentions: c'est de cette impossibilité qu'il faudroit une

garantie. Jusqu'à quand s'abandonnera-t-on à l'instabilité des préceptes spéculatifs et oiseux, comparables au sable mouvant où s'engloutit tout ce qui pose dessus ?

Ah ! l'allégorie d'Ulisse attaché au mât de son navire pour ne pas succomber aux sons mélodieux des syrènes, ne seroit peut-être pas ici déplacée, sur-tout à l'égard de la crainte que le passé inspire pour l'avenir. N'ayant point la réalité de cette sublime image de l'empire invincible des passions, la convention nationale avoit au moins deux moyens d'y suppléer autant que possible : *la liberté de la presse, les sociétés populaires ;* mais, comme le héros d'Homère à l'égard du premier, non seulement elle en a commandé la suppression, mais encore elle a effrayé, pas des peines mortelles, les hommes courageux qui refusoient de lui obéir ; tandis qu'à l'égard du second, les tyrans, semblables aux syrènes, s'en sont emparés pour y débiter, avec plus d'art encore, leurs discours philantropiques ! Puisse aussi l'expérience de ces deux dangers ouvrir les yeux *sur l'inviolabilité sacrée de la liberté de la presse, et l'inconvénient immense de l'influence des meneurs dans les sociétés populaires.*

Au spectacle de la velocité des opérations majeures qui ont eu lieu, on a pensé qu'il existoit, à l'ancien comité de salut public, un ordre de délibérations sages et constantes, arrêtées par les membres à la lumière de discutions graves et profondes, sous la présidence de l'un d'eux, et rédigées sur un registre par un secrétaire. La République étoit dans l'erreur. Offrant moins d'ensemble qu'une municipalité de village, le comité, presque toujours désert, n'étoit, le plus souvent, composé que d'un ou deux ou trois de ses membres alternativement, commandant, ordonnant sans la participation des autres, selon que le hasard les avoit amenés, et toutefois avec l'assentiment tacite de tous, qui approuvoient de confiance les décisions réciproques. Travaillant chacun à part dans leur laboratoire, ils ne se rassembloient que dans des cas extraordinaires de danger et de crise, et alors quelques uns des membres du comité de sûreté générale étoient appelés.

Il n'y avoit point de plan systêmatique dans le travail; mais bien une confusion horrible et croissante, où l'empire des incidens et de l'influence des subalternes, pré-

sidoient plus que la raison et la justice, à l'expédition du détail des affaires toujours renaissantes. Delà des mesures insufisantes, disparates, souvent contradictoires, propageant le désordre, l'effroi et le désespoir sur tous les points de la République. Le principe qui faisoit tout aller, étoit une tendance presque naturelle à la tyrannie, aux mesures fortes, vigoureuses et terribles, que tous, maîtrisés par la gravité des choses, qui, par-là, en devenoient plus aggravantes, avoient adopté simultanément, moins encore par un sentiment réfléchi, que par une inquiétude d'esprit disposée à tout faire avec emportement et violence. Delà des tiraillemens d'opinion, des jalousies, des défiances, des disputes; enfin la division favorable à la liberté sur le point où ils étoient le plus d'accord, la proscription d'une partie de la convention nationale. Il y avoit là plus de tyrannie, plus de despotisme qu'au divan de la Porte Ottomane, et en même-temps moins d'unité, de force, d'ensemble dans l'ordre et l'exécution.

Le cahos affreux résultant de toutes ces choses, entroit dans les vues ambitieuses de chacun des tyrans : de Collot-d'Herbois,

attaché aux hébertistes pour les projets desquels il avoit inventé les bandes vagabondes et sanguinaires du général *Ronsin*, et combiné les dispositions du *maximum* avec le plus de défectuosités possible : de Barrère, courtier de tous les partis, secrétaire de tous les forfaits, banquier de crimes et de séditions, courageux défenseur du plus fort, se rendant sourdement dans des lieux secrets avec les compagnons de ses plaisirs érotiques, pour y négocier les ravages de la *Vendée*, et aggrandir cette plaie révolutionnaire : de Robespierre, spéculant sa fortune politique sur la gloire de réparer tant de maux et de désastres. Qu'elle singulière uniformité dans la nature ! L'élévation de tels hommes au faîte de la suprême puissance, n'est-elle pas dans les orages civils, ce qu'est l'apparition extraordinaire des monstres inconnus, que les vagues soulevées offrent dans les tempêtes des mers ?

Le contraste entre Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes n'est pas moins frappant dans un autre genre que celui de Barrère et de Robespierre.

Billaud-Varennes, bilieux, inquiet, faux, pétri d'hypocrisie monacale, se laisse pe-

nétrer par ses efforts même à se rendre impénétrable, avant toute la lenteur du crime qui médite, et l'énergie concentrée pour le commettre. Bas, rempant, implacable, son ambition ne peut soufrir de rivaux. Morne, silencieux, les regards vacillans et convulsifs, marchant comme à la dérobée. Sa figure au teint pâle, froide, sinistre, montre les symptomes d'un esprit aliéné.

Collot d'Herbois sensible, enthousiaste, facile, se passionne pour les idées grandes, élevées. Cruel, il croit être humain. Son ame variée comme son jeu sur le théatre et à la tribune. Enclin à la débauche, passionné pour les femmes, sans choix. Violent, colère, emporté, air de vérité; son visage quelquefois enflammé selon la fougue de ses passions. Peut-être, eut-il été juste, compatissant si la mauvaise compagnie ne l'eut rendu plus féroce que le tigre et le lion.

On m'a reproché d'une manière indirecte d'être resté dans ce tourbillon de choses, et de n'avoir pas instruit le public de la part que je prenois aux conversations où se méditoient les idées dèvastatrices. On voudra bien observer que tour-à-tour livré aux illu-

sions de l'enthousiasme, aux inquiétudes de la méfiance, la retraite m'étoit devenue comme impossible. Heureux qu'un fonds naturel de gaieté et de plaisanterie ait caché sous les apparences de la frivolité l'étude d'observation à laquelle je me bornois, et l'absence du tribunal révolutionaire à laquelle je me suis décidé depuis l'holocauste sacrilège de Danton et Camille.

Néammoins, voici un échantillon de la manière dont je me comportois; par exemple, au fameux diné de vénua, quand il fut résolu de *déblayer la constituante*, je dis en riant : *de ce que l'on invente on fait l'expérience.* Deplus, un jour que j'étois chez le législateur Dupin qui, d'après son rapport sur les fermiers généraux, avoit été chargé de surveiller l'inventaire et la vente de leur riche succession mobiliaire, voyant une multitude de bijoux, beaucoup d'or et de diamants, je me permis cette raillerie : « envérité, mon cher Dupin, on diroit que » tu as trouvé le petit chien de l'un des jolis » contes du naïf *Lafontaine*, tu sais comme » il secoue l'or et les pierreries! ». Il me repondoit comme certain procureur au pre-

mier président du parlement de Paris, *tu as toujours le petit mot pour rire.*

Les faits suivans vont développer d'avantage l'esprit qui dirigeoit le comité de salut public.

Un estimable père de famille, *Sevres*, né dans mon département, m'avoit chargé de la pétition d'un artiste distingué, victime d'une basse jalousie, afin de m'employer à lui procurer la liberté. Je crus devoir intéresser Collot-d'Herbois : « tu aime les arts, » les talens, le génie, voilà une occasion » de leur être utile. » Ce fut ainsi que je lui parlai en faveur de l'artiste. « Il est dit-il » bien étrange, bien inconvenant, qu'un » juré se mêle de protéger des détenus, » quand il est fait pour les condamner ». Sa réponse avoit un ton d'aigreur. — « S'il » est opprimé? je t'assure qu'il est vexé par » un envieux ennemi, il faut de la jus- » tice » — « bah ! il est bien question en » révolution du juste et de l'injuste ». Nous étions au carrousel, marchant vers la convention, je fis un pas brusque comme le quittant vite. S'appercevant de son indiscrétion, il affecte de me prendre les mains :

sa

sa voix s'adoucit, « on verra au surplus : » je ferai tout ce qui dépendra de moi, » c'est un honnête homme ? »

Le dialogueur des entretiens du bon père Gérard, instituteur des paysans de la Brétagne, avoit furieusement devié de la droiture naïve des sentimens qu'il place dans sa bouche. Sans doute l'insouciance du juste et de l'injuste étoit la régle inflexible avec laquelle il formait à Lyon les masses destinées aux mitrailles révolutionnaires.

Barrére avoit les manières si engageantes, si agréables ! parfois il se plaisoit à dérouler ses projets régénérateurs. » On sera obligé » de supprimer les journaux, de phlébo» tomiser leurs auteurs ; ne suffit-il pas » d'une feuille sous la direction immédiate » du comité, pour neutraliser l'opinion pu» blique (1). »

Regardant avec Dupin (2) de la fenêtre

(1) Barrère a, là-dessus, un discours curieux dont il m'a lu le commencement ; il est écrit avec son style accoutumé, pour ce *but salutaire*. S'il ne l'a pas mis au rang de ses *correspondances*, je l'invite à le livrer à l'impression.

(2) Ce Dupin étoit le coupe-tête de la maltote. Il avoit tout prêt un nouveau rapport sur les adjoints des fermiers généraux Il eut sans doute aussi exercé à leur égard le *bénéfice d'inventaire* au nom de la République.

de ma chambre au pavillon de flore il me dit, « Paris est trop grand, il est à la république, » par sa monstrueuse population, ce qu'est » à l'homme l'affluence violente du sang » vers le cœur, une suffocation qui dessè- » che les autres organes et amène à la mort ». — « Sais-tu, Dupin, que l'idée de Néron, » quand il mit le feu à Rome pour avoir le » plaisir de la rebâtir, étoit une idée vrai- » ment révolutionnaire ».

On se rappelle les paroles de Mahomet, à l'égard de l'alcoran. Ce livre devoit suppléer tous les livres. Barrère, vrai disciple de cet imposteur, disoit : « Nous brûlerons » toutes les bibliothèques. Oui, il ne sera » besoin que de l'histoire de la révolution » et des loix : s'il n'y avoit pas sur la terre, » à des époques répétées, de grands incen- » dies, elle ne seroit bientôt plus qu'un » monde de papier ».

Les murs de la chambre rouge de *Méot* dans laquelle nous avons diné quelques fois ensemble, gardent le souvenir d'autres conversations analogues à la couleur dont ils sont peints (1).

---

(1) Le commencement de ma lettre insérée dans plusieurs

En voici une cependant qu'à cause de son extrême importance je dois révéler. *Hérault de Sechelles* dinoit en tiers avec nous : c'étoit au commencement du mois de frimaire. La révolution, comme on pense, en fut le sujet naturel. *Hérault de Sechelles* observoit qu'elle pourroit apporter dans le monde des changemens aussi grands en philosophie, que le christianisme en occasionna par ses nouveautés. *Barrère :* « Tout prit une autre forme : les gouver- » nemens, les loix, les mœurs, les vête- » mens, les langues. On vit disparoître » l'empire romain : des villes majeures ; » *Aquilée*, *Popolonie*. D'autres s'élevè- » rent, *Venise*, *Constantinople*. Les dieux » furent chassés de l'Olympe. Les mers, les » lacs, les rivières, tout changea de nom. » Les César, les Pompée, les Brutus de- » vinrent des Pierre, des Jean, des Phi-

---

feuilles publiques, écrite à Merlin de Thionville deux jours avant la dénonciation de Lecointre n'est pas effacée de la mémoire des lecteurs. J'annonçois que vingt volumes ne suffiroient pas pour contenir l'histoire des crimes des Billaud, des Collot, des Vadier, des Amar, des Vouland. Eh bien ! je ne dis rien de trop en avançant qu'un égal nombre de livres ne pourroient contenir les phrases plus ou moins atroces, coulées de la bouche *dorée* ou de la plume de *paon* de Barrère.

» lippe. L'espèce humaine sembla tomber » dans l'avilissement. » *Hérault de Sechelles :* « Le monde doit sortir enfin de » la nuit des préjugés ; le despotisme des » rois sera éclipsé par la souveraineté des » peuples ; les rêveries du paganisme et » les folies de l'église, remplacées par la » raison et la vérité. »

Il m'est impossible de rapporter tout ce qui fut dit : comme les coursiers d'Homère, qui franchissent les plaines d'une montagne à l'autre, je dois sauter le vuide des intermédiaires pour toucher les points remarquables. Je dis aussi mon mot : « Le nou- » veau calendrier n'est pas mal, au moins ; » il sera pour les opinions religieuses, ce » que la constitution est pour les loix » civiles. »

Hérault de Sechelles reprend : « La na- » ture sera le dieu des Français, comme » l'univers est son temple. » *Barrère :* « l'é- » galité, voilà le contrat social des peuples. » *Hérault de Sechelles* : « Les anciens n'ont » pu instituer la liberté, qu'en plaçant » l'esclavage auprès d'elle. » Je repris : « Nous avons effacé de la France jusqu'à » la domesticité. » *Hérault de Sechelles :*

« l'imbroglio constitutionnel de Condorcet,
» ne nous a-t-il point forcé pourtant à ne
» faire qu'un impromptu populaire? Notre
» décalogue politique me fait concevoir
» des craintes. La sanction, de la part du
» peuple, des loix proposées par le corps
» législatif, sera-t-elle réelle dans un si vaste
» empire? . . . . . La démocratie sera-t-elle
» contenue dans ses écarts? . . . » *Barrère:*
» Le pouvoir exécutif, composé de vingt-
» quatre membres, pourroit bien devenir
» le conseil suprême des *éphores* d'Athènes,
» de la *justiza* des anciennes Espagnes, le
» pied-d'estal d'un chef, comme on le voit
» de nos jours, sous différens noms, à
» Venise, en Hollande, en Suisse, en
» Amérique, en Angleterre. . . . . » Il fut
aussi question du gouvernement révolutionnaire, qu'alors on parloit d'établir. *Hérault de Sechelles*, enfoncé dans la méditation : « Faut-il qu'une nation ne se régé-
» nère, comme a dit Raynal, que dans un
» bain de sang? » *Barrère:* « Qu'est-ce que
» la génération actuelle devant l'immensité
» des siècles à venir? »

Je frémis, je frissonne au seul souvenir des désastres et des maux que ces idées

ont produit sous tant de faces. Depuis lors, Barrère a dit, à la tribune nationale : *les Français sont révolutionnaires comme la nature.* Flateurs impies ! perdant de vue ses touchans attraits dans les rénovations de toutes ses productions, sa marche lente et majestueuse dans le cours successif des astres, des élémens, du flux et du reflux de l'océan, ils ne l'ont envisagée que dans ses convulsions accidentelles, l'éruption des volcans, les tremblemens de terre à Lisbonne, en Sicile.

Braves parisiens, je vous interpelle : dites si vous avez fait les 14 juillet, les 10 août, croyant avancer la ruine du *muséum* de l'univers ! *Isnard* vous effraya par ses prophéties.

Voltaire ! j'en adjure tes mânes : quand, par tes travaux immenses, tu devenois le précurseur de la révolution, songeois-tu à presser le jour où les chefs d'œuvres de ton génie seroient destinés à être la proie des flammes ? Aurois-tu prévu, en faisant *l'Orphelin de la Chine*, que le tartare *Gengiskan* donneroit des leçons aux législateurs de ta patrie sur le prix des arts et des lettres ?

Des Français le vandalisme n'est point le caractère.

La guillotine exerçoit son empire sur *Melpomène*. Ce n'est pas sans motif que *Chénier* s'est plaint amèrement dans son rapport sur la translation au Panthéon, des restes mortels de Jean Jacques de l'oppression sous laquelle avoient gémi les talens, le génie. Et lui aussi a été victime de la tyrannie ! il avoit composé une nouvelle tragédie intitulée *Timoléon*. Ces mots dans son Charles IX, *des loix et non du sang*, étoient un ver rongeur lancé au cœur des tyrans. Robespierre, Billaud-Varennes, tourmentés de ses picures dévorantes, ne voyoient l'auteur de Timoléon qu'avec haine et fureur. Il soumet sa pièce à l'examen préalable des amateurs, il convoque une assemblée nombreuse dans le salon littéraire du théâtre de la république. Avant de nous y rendre, Barrère et moi nous passâmes chez Chénier. L'auteur de la commédie des philosophes, *Palissot* y étoit déjà avec d'autre personnes. Après un déjeuné très frugal et très précipité, nous nous acheminons vers la salle où nous étions attendus. Chénier commence la lecture de son manuscrit. Sa déclamation

étoit chaleureuse, bruyante. On écoutoit avec autant de silence que d'intérêt. L'actrice *Vestris* inquiéte des efforts de poitrine du poëte, l'invitoit à baisser de ton. Elle passoit son mouchoir sur ses joues échauffées. Je croyois être reporté à ces jours brillans de la littérature du siècle passé, dont les anecdotes embellies dans l'histoire des spectacles font tant d'impression sur le cœur vierge du jeune républicain. Il me sembloit voir cette fameuse actrice donner ses petits soins à *Voltaire*. Les beautés multipliées de la pièce faisoient naître les plus vifs applaudissemens, les auditeurs se surprenoient dans les transports de l'admiration, de l'enthousiasme.

Le sujet convenait parfaitement aux circonstances. La scène est à *Corinthe*. Il s'agissoit chez ce peuple libre du couronnement de *Timophanes* le destructeur de la liberté publique. Le servile *Anticlès* lui présente le diadême. Le peuple fait sentir son improbation par le silence terrible du calme imposant. *Timoléon* est le héros républicain qui provoque et fait éclater la vengeance populaire. Timophanes est mis en pièces. La liberté est sauvée.

Le lendemain, je me trouve placé dans la société des jacobins près *David et Michaud*. Celui-ci disoit à l'autre, *ah! la belle tragédie que celle de Timoléon, c'est un chef-d'œuvre, demande à Vilate*? je ne pus m'empêcher de rendre une justice éclatante aux talens rares et au génie de l'Auteur. Le peintre, qui dès 1789, à montré par son tableau de *Brutus* au jour du supplice de ses enfans, qu'il ne concevoit la liberté que sous un air ténébreux, nous répond, *Chénier une belle tragédie, c'est impossible. Son âme a-t-elle jamais pu sentir la liberté pour la bien rendre? non, je n'y crois pas.*

A quelques jours de là me trouvant avec Barrère et Billaud-Varennes, on parle de *Timoléon*, Billaud ne put dissimuler son humeur: *elle ne vaut rien, elle n'aura pas l'honneur de la réprésentation, qu'entend-il par ce vers contre révolutionnaire?*

N'est-on jamais tyran qu'avec un diadême?

Barrère, qui avait mêlé ses applaudissemens à la lecture de la pièce, mais auquel j'avois déjà rapporté les propos de David: — *oui: il n'y à pas de génie révolutionnaire, elle manque dans le plan.* Billaud à Barrère: *ne souffrons pas quelle soit jouée*,

Barrère : *donnons lui le plaisir de quelques répétitions.*

Timoléon fut répeté plusieurs fois devant une assemblée nombreuse de spectateurs. Les applaudissemens présageoient à l'auteur le plus heureux succès. Barrère à côté de la Demahi (1) dans la loge du ci-devant roi paraissait distrait, ennuyé. Il sortit vers le milieu de la pièce aux deux premières représentations ; à la dernière, il n'eut garde de s'y rendre, sachant bien le sort qui lui étoit destiné. On laisse aller la tragédie jusqu'à la scène où Anticlès va pour placer le bandeau royal sur la tête de Timophanes, sous prétexte que le peuple de Corinthe concentre son indignation, et que sa colère a besoin d'être excitée ; voilà qu'un orateur prend la parole et dit : « si le peuple de » Corinthe eut besoin d'être provoqué pour » s'élever contre la tyrannie, c'est une in- » jure faite au peuple français que de lui » offrir cet exemple de foiblesse et d'iner- » tie. A bas la toile, que chacun se retire. » — Alors une foule de gens disséminés dans différens points de la salle donnent le signal

(1) une des maîtresses de Barrère, ancienne courtisanne désignée dans *les causes secrètes.*

des applaudissemens. On pousse l'horreur jusqu'au point de forcer Chénier à brûler lui-même sur le théâtre, le fruit de huit mois de travaux et de veilles (1). Le jaloux, le tyran Richelieu fut moins barbare envers Corneille. Il ne l'abreuva pas de tant d'amertumes.

Thalie n'éprouvoit pas un sort plus heureux que la muse de la tragédie. Toi qui fis l'intéressante comédie de *l'optimiste*, Collin-d'harleville, tu ignores pourquoi la représentation en fut supprimée ?

Parce que Barrère et Robespierre ne trouvoient pas bien qu'un ex-noble donnât des leçons de vertu et de patriotisme à un sans-culotte. Comme si la nature ne s'étoit pas toujours plu à répandre indistinctement ses trésors sur tous les individus.

Et toi, doux et sensible auteur d'Epicharis, crois-tu que les connoisseurs ne voient pas dans ta pièce les lacunes des

---

(1) Je dois me faire gloire de placer ici une anecdote. Une des femmes de la cour de Barrère, ose aller dire à Chénier, que j'étois entré dans la *cabale*. *Non, madame, non : Je ne crois pas cela*, repond Chénier avec un ton imposant ; *Vilate en est incapable*. Hommage cher et précieux dont je suis jaloux de m'honorer devant mes concitoyens.

peintures énergiques des beaux temps de la république romaine, que la trompette héroïque de Lucain a chantés dans la Pharsale ? Ils ont comprimé ton essort. Ta rare modestie, peut-être, n'en conviendra pas.

Du spectacle, passons au jardin des plantes : le citoyen Fournier, peintre habile, donnoit à déjeuner à des amis, à des connoissances, Barrère et moi en étions, la compagnie étoit nombreuse. Des émissaires des Vadier, des Vouland, des Amar, arestateurs généraux de la république, avoient circulé pendant le jour aux environs du lieu où nous déjeunions. Ne voilà-t-il pas que méchamment ou stupidement, les agens de la tyrannie imaginent que cette société étoit un rassemblement suspect. N'ayant aucun motif à alléguer, ne voilà-t-il pas qu'ils prétextent cette mystérieuse conspiration de la *Mère de Dieu*, pour faire du déjeuner un fil de ramification avec le chartreux *Don Gerle.* Sur cette heureuse idée, l'innocent Fournier est mis en état d'arrestation. Un gendarme est placé dans son domicile ; et il est reduit à attendre que les débats entre Robespierre et Vadier, relatifs à la mise en jugement de cette affaire bi-

sarre, soient terminés par le 9 thermidor. Ce n'est pas que je n'aie fait tout mon possible pour le délivrer. J'en parlai à Barrère : *tu dois agir pour Fournier, ou bien tu seras complice de Catherine Théos.* Il répondoit : *que diable aussi donnoit-il à déjeuner ?*

Ainsi cet artiste, ce père de famille, s'est vu exposé, comme tant d'autres, à servir de matière à la nouvelle méthode de *battre monnoie*, comme disoit Barrère, *sur la place de la Révolution.* Il fût entré dans le grand acte *épuratoire de la population nationale*, après lequel on avoit *ajourné les banquets fraternels.*

L'espionnage est le caractère comme l'instrument de la tyrannie, de même que sous *le cardinal Mazarin*, les délateurs qui déposèrent contre *le marquis de la Boulaye*, avoient un *brevet de témoignage*, par lequel il leur étoit enjoint de se trouver dans les assemblées publiques, de dire tout ce qui leur sembleroit à propos contre l'état et le ministre sans qu'il puissent être recherchés ; le comité de sureté générale avoit un nombre prodigieux d'espions avec brevet d'inviolabilité, s'introduisant dans les caffés, dans les guinguettes, dans les grouppes,

dans les maisons, au sein des familles ; y épiant les conversations, et provoquant les plaintes contre le gouvernement par leurs propres déclamations. Les auteurs de cette infâme inquisition en étoient par fois victimes eux-mêmes. Voici un fait curieux. Un jour *Amàr* dinoit chez le citoyen *Durand*, ci-devant garde du corps d'Artois, lié avec *Despagnac*, et alors employé dans les charrois et convois de l'armée : il y avoit à table un nommé *Boyer* de la connaissance de *Durand*, mais inconnu d'*Amar*. Boyer étoit précisément un des *agens brévetés* du comité de sûreté générale. *Amar* avoit signé de confiance son honorable diplôme. On venoit de surprendre les deux frères *Rabaut* dans leur cachette ; sur la déclaration du ménuisier qui en avoit fait la porte. On parla du danger des députés. La maîtresse de la maison montra pour *Amar* des inquiétudes ; *oh ! n'ayez pas peur*, répondit-il, *je sais faire mon jeu*. La convérsation ayant changé de nuance, il faisoit ainsi l'agréable. *Je ne sort jamais sans avoir dix ou douze coupe-jarrets pour me deffendre. Cette garde nationale parisienne est un assemblage d'hommes vils et*

rampants, *ils sont pourtant les souverains*, *qu'il sont plaisants avec leur titre de citoyen! chimères de badauds.*

Boyer ne laissa pas tomber ces paroles : il les recueillit dans un procès verbal qu'il remit au comité de sûreté générale. La lecture en fut faite en présence d'*Amar* surpris, confus, humilié, balbutiant, enragé d'apprendre qu'il avoit lui-même signé *la carte blanche* du dénonciateur.

Le nom de Boyer devoit être fatal à notre illustre *trésorier des finances*. Peu de temps après ne découvre-t-on pas encore dans les papiers d'un *Boyer* de Nismes, des relations de sa part avec les complots qui ont agité cette ville ? Amar correspondoit avec les femmes *Gasses*, convaincues de crimes maricides.

Que de choses semblables sur les Vouland, les Vadier! protecteurs des uns et des autres, ils étoient intéressés à cacher mutuellement leur opprobre. Qu'on juge ces hommes, rétirés secrètement dans un lieu resserré derrière les juges du tribunal révolutionnaire, pour jouir du spectacle barbare de Danton, Camille, Philippeaux, etc. assis sur les gradins redoutables, et surprendre à la convention le décret de *mis hors les débats*, sous prétexte de rébellion.

Les femmes sous la monarchie tenoient le sceptre de la toilette : devenues *républicaines*, les courtisannes l'ont despotisé davantage. On se rappelle le discours de Payan, prononcé, le 26 floréal, à la commune : *il est une nouvelle secte qui vient de se former à Paris : jalouse de se réunir aux contre-révolutionnaires par tous les moyens possibles, animée d'un saint respect, d'une tendre dévotion pour les guillotinés ; ses* INITIÉES *font les mêmes vœux, ont les mêmes sentimens ; et aujourd'hui les mêmes cheveux. Des femmes édentées s'empressent d'acheter ceux des jeunes blondins guillotinés, et de porter sur leur tête une chevelure si chérie : c'est une nouvelle branche de commerce, un genre de dévotion tout-à-fait neuf. Ne troublons point ces douces jouissances ; laissons, respectons même les perruques blondes. Nos aristocrates serviront du moins à quelque chose : leurs cheveux cacheront les têtes chauves de quelques femmes, et la courte chevelure de plusieurs autres qui ne furent jamais jacobites que par leurs cheveux.*

Risum teneatis : Voici le secret mystérieux de cette déclamation imprévue qui inquiéta,

inquiéta, dans le temps, toutes les femmes de haut parage, surprises de n'avoir pas eu même l'idée de ces perruques blondes, et de n'en rencontrer sur aucunes têtes. La jeune héritière du beau bouquet de Robespierre, au jour de la fête à l'Etre Suprême, s'étoit imaginée par un de ces caprices agréables au sexe, de cacher ses superbes cheveux du plus beau noir, sous une perruque élégante de longs cheveux blonds. Son visage de lis et de roses prenoit un air différemment varié d'attraits et de charmes, selon la coëffure, noire ou blonde avec laquelle il lui plaisoit à son réveil, de décider, entourée de ses camaristes, comment elle se montreroit dans la journée. La *Demahi*, jalouse de ce raffinement de coquetterie, s'en plaignit à Barrère. *C'est une prétention horrible de la part de cette petite....... de vouloir donner le ton aux modes.* Barrère sensible, comme Jupiter aux plaintes de Junon, fronce le sourcil en signe de sa puissance. Le messager des ordres souverains est envoyé vers Payan, agent national. *Mercure* est vif dans ses courses. Bientôt arrive le surveillant de la commune de Paris, Barrère lui dit: *sais-tu, mon ami, que l'aris-*

tocratie relève la tête : qu'il s'établit une secte singulière et dangereuse : des femmes achettent les cheveux blonds des guillotinés, et s'en font faire des perruques, pour signal de ralliement dans leur dévotion envers les ennemis de la république ; il faut arrêter ce désordre. Un seul mot de ta part à la commune suffira. Barrère avoit le talent de présenter un objet sous tant de couleurs, qu'un agent national plus clairvoyant, se seroit laissé tromper par ce ton de vérité. Le lendemain Payan, couvrant sa vue de ses lunettes, ne manque pas de tonner contre les perruques blondes. Toute la France fut entretenue solemnellement de l'élégant édifice de la coëffure des femmes, pour satisfaire le dépit et la jalousie d'une *virtuose.* Barrère suffoquoit de rire quand il se rappelloit cette *gentillesse.*

Peuple ! ne ris pas ! déplore au contraire le malheur de la révolution livrée tout-à-la-fois aux horreurs froides des vengeances, aux atrocités sanglantes des antropophages, et aux ridicules jeux de quelques marionettes politiques.

Vois la tyrannie dont ils ont failli de t'accabler ! prends ce ton de dignité, convenable

à la confiance d'un grand peuple si cruellement joué. Non : *tu n'es pas un composé d'imbéciles, de badauds, qu'onpeut mener avec une paille.* Il est temps enfin que tes yeux se dessillent. Vois le systême de la tyrannie, médité avec l'intention profondément réfléchie de l'établir sur les ruines de la liberté publique. Sois grand, majestueux, et comme le peuple de *Corinthe*, ne montre ton indignation que par un silence imposant. Tu n'as pas besoin d'un *Timoléon* : laisse agir la convention nationale qui a su vaincre quelques-uns des tyrans : elle sait ce qu'il faut faire. Sa gloire est la garantie de son zèle à se rendre digne de toi. Une assemblée aussi variée que la nature dans ses élémens, est comme elle, incapable de tromper les hommes.

Renoncez aussi à vos illusions et à vos sophismes, vous qui, trompés et trompeurs, reportés le poids des désastres et des malheurs dont le peuple ne fait encore que soupirer, sur la fatalité des circonstances inséparables de la révolution. S'il a fallu le gouvernement révolutionnaire pour sauver la république, au travers des écueils de l'aristocratie, du fanatisme, de la cupidité mer-

cantile, des invasions de l'étranger, il ne falloit pas des scènes de persifflage et de ridicule, des vengeances particulières, des assassinats en masse par des simulacres de tribunaux, par la foudre des fusillades, par le tonnerre des canonnades, par l'abîme des noyades.

Quelle est donc la magie de ce mot imposant de *révolution*, s'il emporte la justification de tous les excès, de toutes les cruautés, de toutes les barbaries ?

Une *révolution* est la renaissance de toutes les vertus de probité, de justice, d'humanité. Avec quelle hypocrisie on a proclamé cette vérité, dans les tribunes, sur toutes les places publiques ! Non, elle n'est point la sanction aveugle des incendies, des massacres, des submersions.

Ces grandes et épouvantables calamités sont la contre-révolution : ni le costume, ni les discours patriotiques ne peuvent dénaturer l'essence des choses. Les voleurs, les assassins aussi se déguisent sous les vêtemens, et sous le langage des hommes probes, humains et justes.

Quelle seroit la puissance de cette invention du *gouvernement révolutionnaire*,

s'il emporte l'existence d'une tyrannie incomparablement plus violente, plus désastreuse que celle contre laquelle la nation opprimée s'est levée avec tant d'énergie?

Le gouvernement révolutionnaire ne doit être qu'une suspension sagement calculée de certains droits du peuple qu'il ne peut exercer dans des circonstances difficiles. C'est le danger de la liberté publique en péril, qui seul nécessite cette institution dictatoriale pour le salut de la patrie.

Qu'est-ce donc que les objections sans cesse répétées aux oreilles des amis de la liberté? « Nous sommes en révolution. Attendez que la révolution soit faite. C'est le gouvernement révolutionnaire qui occasionne ces choses. »

Le gouvernement révolutionnaire seroit-il l'organisation réfléchie de tous les vices, de tous les crimes destructeurs du bonheur social?

La génération actuelle seroit-elle condamnée à ne jouir de la *liberté* que dans les tourmens, les angoisses de la terreur, les emprissonnemens, les meurtres, les incendies, les dévastations; et de l'*égalité* que dans les chaînes des gendarmes, sous

les verroux et les grilles des guichetiers insolens et brutaux (1), sous les attouchemens des bourreaux, et le fer des supplices !

L'histoire et les politiques ont présenté à la postérité les tableaux des révolutions. Ce fut aussi une *révolution*, sans doute, que celle dont le germe fut semé par les deux enfans de Sempronius Gracchus, et développé pendant plusieurs siècles jusqu'à l'usurpateur *Auguste*. La nation française s'est-elle condamnée à passer aussi rapidement que la flèche de Guillaume Tell, par toutes les horreurs des décemvirs, des Cinna, des Marius, des Sylla, des Rufus, des Catilina, des triumvirs !

Helas ! nos tyrans, destructeurs des arts et des belles lettres, ont tout fait pour détourner le peuple de l'exemple des autres nations.

« Ceux qui du sein de la servitude, » disoient-ils, avec perfidie, « ont balbutié » des maximes politiques, prévoyoient-ils » les prodiges opérés parmi nous ? Quels

---

(1) Il semble que tous les *Bertrand* doivent m'être funestes. Il n'est point d'injures ni d'outrages dont je n'aie été accablé par *Bertrand*, concierge du Luxembourg, indisposé contre moi, à cause de mes tableaux de son cousin *Bertrand-Barrère*.

» sont les publicistes qui peuvent nous ser-
» vir de précepteurs ou de modèles ? Ne
» faut-il pas que vous fassiez précisément
» tout le contraire de ce qui a été fait avant
» nous ? » (1)

De même les génies infernaux de Milton blasphémoient contre la lumière du jour, parce qu'elle éclairoit leurs projets impies ! Ils vouloient brûler les bibliothèques ! Mais consultons ces monumens pour lesquels ils avoient tant d'appréhension.

« Si l'autorité se croyoit en danger, » dit *Montesquieu*, « par quelque conjuration
» secrète contre l'état, ou quelque intel-
» ligence envers les ennemis du dehors,
» elle pourroit, pour un temps court et
» limité, faire arrêter les citoyens suspects,
» qui ne perdroient leur liberté, un mo-
» ment, que pour la conserver toujours. »
Montesquieu pouvoit dire : et moi aussi, je suis révolutionnaire !

S'est-on empressé, par des actes de justice palpables et fréquens, de rendre à la liberté quelques-uns des trois cents mille êtres de tout âge, de tout sexe, de toutes conditions, entassés dans des prisons mal

(1) Robespierre.

saines et pestiférées? La déportation ou la mort, voilà le sort qu'on leur destinoit, et qu'une infinité ont obtenu.

Il est des cas, dit le même révolutionnaire, *où il faut mettre, le voile sur la liberté, comme l'on cache les statues des dieux.* Mais il n'en est point où il faille la déshonorer, en offrant d'innombrables sacrifices humains à ses images, comme aux simulacres de l'affreuse Gorgonne, et teindre les places publiques où elles sont exposées à la vénération, par des flots abondans du sang des citoyens.

« Quand une république » dit encore cet hercule de la politique « est parvenue à » détruire ceux qui vouloient la renverser, » il faut se hâter de mettre fin aux ven» geances, aux peines..... On ne peut » faire de grandes punitions, et par consé» quent de grands changemens, sans mettre » dans les mains de quelques citoyens un » grand pouvoir : il vaut donc mieux par» donner beaucoup que punir beaucoup. » Sous prétexte de la vengeance de la ré» publique, on établirait la tyrannie des » vengeurs. »

Or, on se rappelle les fournées d'accusés

amenés devant le tribunal révolutionnaire, de tous les cantons de la république, surpris de se trouver réunis dans une même affaire, des Pyrénées orientales aux bords de l'Escaut, des rives du Rhin à celles de la Gironde ; tous envoyés à l'échafaud, tous condamnés, sans être jugés ; tous au moins jugés, sans être entendus ; plusieurs même, sans être accusés (1).

On se rappelle ces conspirations des prisons ; quelques-unes appellées, avec dérision, les *cardinaux*, parce que les victimes avoient la chemise rouge des assassins ; n'offrant que le renouvellement des massacres de septembre différemment organisés, et dans lesquels l'un pris pour l'autre, n'en étoit pas moins la proie des *bûches*.

On se rappelle ces assassinats de fractions réglées de la convention nationale, où on interdisoit aux accusés la faculté de faire entendre leurs plaintes légitimes, même d'opposer leurs stoïques railleries.

---

(1) Je n'ai siégé dans aucune fournée. Depuis l'affaire de Danton, je me suis éloigné du tribunal. Je n'ai été et ne serai jamais l'instrument d'aucun parti, d'aucune haine, d'aucune vengeance. Il est des jurés de ces temps, restés maîtres, comme moi, de leur conscience, placés au tribunal actuel.

Dieu ! combien, dans ces milliers de massacres, n'en est-il pas péri pour avoir oublié à saluer tel ou tel tyran, tel ou tel de leurs agens, pour avoir eu d'anciennes difficultés d'intérêts, de galanterie, de table, de professions ! C'eût été un motif trop légitime que celui dont se ressouvint ce Romain surpris de voir son nom sur les tables de proscription de Sylla. *Ah! c'est ma belle maison d'Albe qui en est la cause!*

Vous n'existez plus, dignes enfans de la révolution : toi, naïf et généreux Camille, qui as remporté jusqu'aux regrets de tes ennemis ; toi, sincère et fidèle Philippeaux, qui as osé sonder la plaie profonde de la *Vendée*, entretenue, si elle n'a pas été excitée, agrandie, pour servir *au corps politique*, suivant le jargon, *d'issue à ses humeurs corrosives.*

Si les Tibère et les Néron ont fait mourir des sénateurs qui leur déplaisoient, alors la ruine de la république rend ces forfaits comme ordinaires : mais qu'à la naissance de la république française, ses fondateurs soient lancés à l'échafaud pour leur zèle envers la liberté, c'est le comble des malheurs.

S'il est vrai que les âmes qui ont quitté ce monde, voient encore ce qui s'y passe, ô vous, martyrs de la révolution! voyez et considérez votre mémoire honorée. Si vous n'avez pas dit comme l'illustre *Thrasea* (1), lorsque mourant en présence de ses amis, il versoit à terre des gouttes du sang qui sortoit de ses veines: *Offrons cette libation à Jupiter, libérateur: regardez, jeune homme; puissent les dieux écarter le présage; mais vous êtes né dans un temps où l'âme a besoin de se fortifier par des exemples de constance:* ces paroles n'en ont pas moins retenti au fond des cœurs des hommes justes que l'effusion du sang innocent a indignés et consternés.

L'imagination ne soutient plus le spectacle des autres cruautés sans nombre dont la scène du monde a été ensanglantée à Arras, Marseille, Cambrai, Saumur, Lyon,

(1) Après le massacre de tant de citoyens illustres, Néron souhaita de détruire la vertu même, en faisant périr *Thrasea*, qu'il détestoit depuis long temps; des causes accessoires l'envenimoient contre ce sénateur: le jour où le sénat condamnoit à mort le préteur Antistius, à cause de ses vers injurieux contre l'empereur, il avoit ouvert un avis plus modéré, et cet avis prévalut. Il s'étoit absenté lorsqu'on avoit décerné les honneurs divins à Popée, et n'avoit point assisté à sa pompe funèbre.

Nantes, Oranges. Elle est forcée de quitter ces objets trop révoltans pour l'humanité trompée, et fondant en larmes.

A l'époque de ces désastres, c'étoit un spectacle déplorable de voir leurs auteurs tourmentés de remords, ne pouvant avouer leurs forfaits, incapables d'y apporter des adoucissemens, effrayés de leur sort, puiser dans des conspirations chimériques de l'intérieur qu'ils ravageoient, et de l'étranger occupé à se défendre contre nos armées victorieuses, la cause naturelle du débordement des calamités publiques qu'eux seuls avoient occasionnées. Comme les frénétiques, ils alloient chercher la source de leurs souffrances hors d'eux-mêmes, et ils s'en prenoient à tout ce qui n'étoit pas eux.

Maintenant, semblables à ce volatile équivoque qui ne se montre qu'au moment où le flambeau du jour fait place à la nuit, ils emploient sa duplicité, pour échapper aux reproches, à la vindicte publique. « Voyez mes aîles qui me font voler comme » un oiseau dans les airs. » — « Voyez mon » dénuement de plumes, qui me force à » ramper sur terre. » De même ils disent : *Ce n'est pas la faute des hommes, c'est la*

faute des choses. Les abus ne sont pas de la chose, mais ils sont des hommes. Vain et cruel sophisme !

L'habileté, la probité du législateur consistent à faire des institutions, non pour volcaniser les passions des hommes, mais pour les calmer et en atténuer les désordres. L'homme est né bon, mais les hommes en société, par l'intérêt de leurs relations diverses, deviennent méchans et cruels. Que diroit-on d'un père qui confieroit à ses enfans des armes dangereuses avec lesquelles ils s'entr'égorgeroient les uns les autres ? or, voilà le grand forfait des tyrans.

Opposez, en effet, l'annonce du but où ils disoient vouloir arriver, et les moyens employés pour y parvenir : il résultera une preuve complette de leur volonté à établir la permanence de la tyrannie par la plus profonde hypocrisie, en flattant le peuple de l'espoir de la félicité, et en le livrant aux troubles des divisions intestines.

« Dans une démocratie, où l'opinion pu-
» blique est en même temps la puissance qui
» gouverne, et le flambeau qui dirige,
» tout seroit perdu le jour où des soup-
» çons, couvrant l'ensemble de la société

» d'un voile funèbre, ne permettroient » plus de croire à la vertu de qui que ce » soit, le jour où l'innocence intacte pour- » roit être travaillée des mêmes alarmes » que la perversité évidente ; car dès ce » moment, il n'y auroit plus de sûreté, ni » confiance, ni rapprochement, ni accord, » ni esprit public ; dès lors plus de tran- » quillité, plus d'allégresse, plus de bon- » heur, plus de liberté, plus de patrie ; et » la crainte imprimée universellement ne » deviendroit qu'une arme de plus remise » entre les mains de l'ambition, pour ren- » forcer tour-à tour les factions qui se suc- » cèdent, et qui s'entrechoquent jusqu'à » ce qu'enfin le despotisme survienne et » sache mettre tout d'accord. (1). »

Avec quel art perfide ils proposoient le gouvernement révolutionnaire ! Mais quelle étoit la sagesse des mesures faites pour écarter un résultat si malheureux ? Le génie d'Arimane n'auroit pas été si loin dans ses combinaisons funestes.

Est-ce l'institution, sur tous les points de la république, de ces bureaux d'inquisi-

(1) Billaud-Varennes, discours sur le gouvernement révolutionnaire.

tion, plus redoutables que le conseil inquisitorial de *Venise*, sous le titre de comités de surveillance, composés, la plupart, de ces esprits inquiets et soupsonneux qui, comme la plaie des sauterelles de l'Egypte, se sont introduits tout-à-coup dans les maisons, furtant tous les coins des appartemens, forçant le secret des armoires, déchirant le voile moral des mystères de la couche nuptiale, brisant le cachet des lettres, des dépôts, des testamens, se précipitant sur le moindre chiffon pour trouver des signes de conspiration dans des phrases oiseuses, dérobant les assignats, l'or, l'argent, les bijoux, forçant enfin les voyageurs, comme les monstres aux temps d'Hercule, à détourner leur route des villes et des villages.

Quel jour de deuil que celui où chacun, tremblant d'avoir des gravures, des tableaux, des statues, des livres, des manuscrits, des lettres de l'amitié, de l'amour, de la parenté, de la reconnoissance, fut porté à vouer tous ces monumens des affections tendres de la nature, des arts, des talens et du génie, à la destruction éternelle du fer et du feu !

Quel jour de deuil que celui où, sous prétexte de l'intérêt de la république, l'on vit ce nombre prodigieux d'incarcérations du créancier par le débiteur, de l'amant favorisé par le rival rebuté, du mari outragé par l'adultère impuni, de l'artiste habile par l'artisan jaloux, des maîtres par leurs domestiques, du juge impartial par le plaideur condamné, du militaire d'un grade supérieur par son inférieur envieux! On a vu tous ces maux.

Est-ce le vague insignifiant dans l'énonciation des délits de lèze-nation, au moyen duquel le plus homme de bien n'auroit pu à l'examen de la vie la plus pure, éviter de finir ses jours honorables sur l'échafaud? Ils avoient foulé aux pieds l'oracle des législateurs (1): » Les paroles ne forment point » un corps de délit: elles ne restent que » dans l'idée; la plus part du temps elles » ne signifient rien par elles-mêmes, » mais par le ton dont on les dit. Souvent » en rédisant les mêmes paroles on ne rend » pas le même sens. Quelquefois le silence » exprime plus que tous les discours.......

(1) Montesquieu.

» Les

» Les écrits satyriques sont tolérés dans la » *Démocratie* par la raison qu'ordinaire- » ment composés contre des gens puissans, » ils flattent ici la malignité du peuple qui » gouverne. *L'aristocratie* est le gouver- » ment qui proscrit le plus les ouvrages » satyriques. Les *Décemvirs* qui formoient » une aristocratie tyrannique, punirent de » mort les écrits satyriques ». On a vu tous les maux arrivés de l'oubli de ces préceptes de la raison éternelle.

Est-ce l'envoi dans toute la république de cette nuée d'espions, de délateurs qui feignant de surveiller les véritables conspirateurs, portoient l'arrogance, la fougue, le fanatisme politique, les séditions en tous lieux: de ces proconsuls qui, nouveaux *Verrès*, ont ordonné des incarcérations sur la simple physionomie des citoyens, détruit sans utilité les monumens des arts et d'utilité publique, établi des légions d'assassins sous le titre de corps militaires et de tribunaux, violé les femmes et les filles, stimulé les révoltes et fomenté les guerres civiles, ordonné par des forfanteries ou des ordres positifs des ravages pires que le fléau de la peste? On a vu tous ces maux.

IV

Est-ce en ouvrant la porte à toutes les calomnies entre les citoyens, et consacrant l'impunité des calomniateurs, tandis qu'elle a été fermée aux dénonciations contre les fonctionnaires publics ? C'est ici que le mal est grand. Les victimes de la calomnie au sortir des prisons, après de graves maladies, conservant sur leurs corps les marques des fers, n'ont pu soulager le sentiment trop naturel des souffrances qu'en rétorquant des dénonciations contre leurs oppresseurs. Si la sûreté des sujets de l'état exige la repression des calomnies, l'oppression de la part de ses agens demande que le droit de résistance ait la plus grande latitude. *Diviser pour régner et empêcher les plaintes* est la maxime des tyrans. On a fait l'un et l'autre. Que de malheurs dérivés de l'impunité des calomnies parmi les citoyens, et de l'obstacle aux dénonciations contre les agens du gouvernement (1) ?

Est-ce l'indication donnée aux tribu-

(1) On a discuté à la convention le sujet des dénonciations envers les représentans : voici un trait dans *Montesquieu* qui devroit être cité : « Le czar Pierre Ier. a fait une ordonnance » portant défense de lui présenter des requêtes à peine de perdre » la vie, si le fait n'est pas vrai. Personne depuis n'a adressé » des requêtes au czar.

naux et aux commissions révolutionnaires de suivre seulement pour règles de leurs décisions *le sentiment intime et moral de leur conscience*, dégagée de la garantie en faveur de l'accusé, des formes d'instruction, et de tous obstacles à l'arbitraire? Invention de despotisme oriental, qui confioit à des hommes le droit de vie et de mort sur leurs semblables, et qui n'a d'excuse que dans la similitude impie des jurés avec la *divinité*, dont les jugemens infaillibles n'ont pas besoin de preuves et d'examen préalable. On a vu tous les maux qui en sont résultés.

Est-ce cette formalité de certificats de civisme abandonnée à l'arbitraire souverain des conseils généraux, travaillés en général par le systême de terreur, s'ils ne l'étoient point par les jalousies d'état, par les haines, les ressentimens. L'expérience a démontré que la justice et la raison étoient moins que les passions la règle des délibérations. Combien de pères de famille privés tout-à-coup de leurs moyens de subsistance! que de pensionnaires frustrés de leurs revenus! heureux encore s'ils n'éprouvoient la peine de détention!

Non : il n'y a que des tyrans habiles et méditans la tyrannie, qui aient pu concevoir, enfanter des mesures susceptibles de tant d'horreurs, si oppressives de la liberté publique. Si l'on ajoute à ces considérations l'adresse et la supercherie du comité de salut public à se faire renouveller tous les mois, on a la preuve du plus affreux despotisme qui ait jamais existé chez aucun peuple de la terre.

Ceux-là sont en effet des tyrans qui, fanatisant le peuple français du brillant espoir de la *démocratie*, ont imaginé cependant tous les obstacles pour empêcher cette sorte de gouvernement, la meilleure quand elle est organisée de manière à retenir son penchant naturel vers l'*ochlocratie*. La sagesse et la vertu en sont l'âme. S'il y avoit un peuple de dieux, dit Rousseau, il se gouverneroit démocratiquement (1).

Or, loin d'avoir inspiré les vertus au peuple français pour le rendre digne de la démocratie, ils ont tout fait pour l'en rendre incapable par tous les tourmens des divisions et des séditions, afin de le réduire à

(1) Contrat Social liv. 3. ch. IV.

desirer le secours d'un tyran qui sauroit *tout mettre d'accord.* Ils ont affecté de confondre le pouvoir du peuple avec la liberté du peuple pour vexer tous les citoyens, et porter parmi eux la consternation et le désespoir.

Ceux-là sont des tyrans qui proclament avec emphase *la liberté*, *l'égalité*, *la fraternité* en même temps qu'ils foulent aux pieds ces trois vertus de la société des hommes. *La liberté politique* est le droit de n'obéir qu'aux loix de la volonté générale ; *la liberté individuelle* est cette tranquillité d'esprit qui provient de l'opinion que chacun a de sa sûreté, et de la certitude de ne pouvoir être arraché de sa famille pour satisfaire des caprices, des haines, des desirs cupides. *L'égalité* n'est point la brutalité. *On ne doit point chercher à l'établir strictement même dans une démocratie,* disent les plus grands hommes en politique. *Autant que le ciel est éloigné de la terre, autant le véritable esprit d'égalité l'est-il de l'égalité extrême. La fraternité* est ce sentiment d'union naturelle entre les hommes qui les porte à la tolérance de leurs fautes, de leurs torts, de leurs préjugés, de la différence de leurs opinions.

Elle n'est point l'ordre absolu du despotisme qui dit : *si tu ne penses pas comme moi*, *LA MORT*.

Ceux-là sont des tyrans qui ont donné de Paris à la France, comme du centre les rayons vont à la circonférence, le signal odieux des délations, des incarcérations arbitraires, des persécutions barbares, pires mille fois que celles excitées au milieu des troubles de la *ligue*; qui par les effets de la terreur mise à l'ordre du jour, ont dénaturé les caractères; inspiré à tous les citoyens au lieu de la confiance et de la sérénité, la frayeur et les défiances; au lieu de la franchise et de la bonne foi, la dissimulation et la fausseté.

Ceux-là sont des tyrans qui attribuant les victoires des armées françaises, à l'activité des suplices, à l'effusion horrible du sang, enlevoient aux défenseurs de la patrie la gloire de leurs triomphes, et ont voulu flétrir leurs lauriers; qui essayoient de rendre le peuple cruel et féroce, en l'accoutumant au spectacle destructeur de l'espèce humaine.

Ceux-là sont des tyrans qui ont produit, à la naissance de la république, cet état de dépravation si naïvement peint dans ce

ce morceau de l'antiquité par *Xenophon :*
« Je suis content de moi, dit *Chamides*,
» à cause de ma pauvreté. Quand j'étois
» riche, j'étois obligé de faire ma cour aux
» calomniateurs, sachant bien que j'étois
» plus en état de recevoir du mal d'eux,
» que de leur en faire. La république me
» demandoit toujours quelque nouvelle
» somme : je ne pouvois m'absenter. De-
» puis que je suis pauvre, j'ai acquis de
» l'autorité ; personne ne me menace, je
» menace les autres, je puis m'en aller ou
» rester. Déjà les riches se lèvent de leurs
» places, et me cèdent le pas. Je suis roi,
» j'étois esclave. Je payois un tribut à la
» république, aujourd'hui elle me nourrit
» Je ne crains pas de perdre, j'espère d'ac-
» quérir. »

Ceux-là sont des tyrans qui ont eu l'adresse d'opérer la confusion de tous les pouvoirs, et par-là de ravager l'état sous prétexte des volontés générales de la souveraineté du peuple, par leurs volontés particulières ; qui ont eu le secret de surprendre à la représentation nationale l'autorité de composer les comités à leur fantaisie, de la détruire en détail par des arrestations d'abord

provisoires, et d'envoyer ensuite leurs collègues à l'échafaud.

Ceux là enfin sont des tyrans qui répandant sur la France une épidémie morale, se sont efforcés d'ôter à tous ses habitans les idées, les principes de douceur, d'humanité, de probité; ont mis en doute jusqu'à la vérité, rendu nul l'espoir de la gloire et de la bonne renomée, jetté l'incertitude dans l'esprit des pères de famille sur l'éducation, la profession à donner à leurs enfans; arraché du cœur des hommes le desir de l'union conjugale, et jusqu'à ceux de la paternité par la crainte de faire des malheureux.

Les auteurs de tous ces maux, Barrère, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar, Robespierre, Couthon, St.-Just sont coupables de tyrannie nationale. C'est-là qu'est évidemment la véritable conjuration formée de longue main contre la souveraineté du peuple. Ils en sont également criminels par un concours simultané de discours imposteurs et fallacieux, une rédaction louangeuse et philantropique de loix horriblement arbitraires, et d'une facilité de violation affectée à dessein de

livrer la vie des hommes aux caprices des passions. Combien d'infortunés auroient frémi des premiers aux exécutions du crime, si l'on n'avoit attenué leur répugnance naturelle à le commettre, en voilant les plus grands forfaits sous le déguisement inoui de *formes acerbes?* La chose à laquelle ils ont été exclusivement habiles, c'est d'organiser le meurtre, le pillage, les massacres, c'est de paraliser la circulation des subsistances et de produire la famine ; c'est d'alimenter et éterniser les guerres civiles.

Quel étoit leur but dans tout cela, sinon la destruction de la république, et l'établissement de leur execrable tyrannie?

Si ce n'étoient pas là leurs vues, seroit-ce *le partage des terres?* Il est vrai qu'ils ont constamment mis cette idée en avant. N'ont-ils pas proclamé les maximes des harangues des deux jeunes Gracques? « Romains : on vous traite de maîtres de l'univers, de dispensateurs des trônes et de la fortune des rois. Beaux souverains ! quand on a usurpé toutes les terres, et qu'on ne vous a laissé de libre que les rues et les places publiques. Ah ! les bêtes sauvages sont plus heureuses

» que vous. La nature ne leur a pas ôté » du moins les antres pour s'y retirer à » l'abri des intempéries ? Mais vous, il ne » vous reste pas même où creuser vos » tombeaux ». L'expérience de tous les âges du monde leur avoit appris cependant le vuide et l'absurdité de ces appels à la sédition.

Si Rousseau, Montesquieu et tous les politiques observent que : « la liberté ne » peut exiter sans l'égalité, rapprochée » des extrêmes entre la richesse et l'indi- » gence; que nul citoyen ne doit être assez » opulent pour en pouvoir acheter un autre, » et nul assez pauvre pour être contraint » de se vendre, » ils n'ont pas entendu que cette sorte d'égalité si desirable, dut s'opérer par une secousse subite de voies de fait, tels que la proscription et la mort des propriétaires avec les moyens violent du fer, des supplices et des submersions.

Loin d'avoir une idée si odieuse ils ont eu soin de déclarer que cette égalité de terres étoit une chimère désorganisatrice de la société civile ; qu'il ne s'agissoit que d'atténuer *l'inégalité extrême des grandes fortunes*, et que cette opération salutaire ne

pouvoit s'effectuer que par le *résultat lent de la force de la législation qui devoit sans cesse y tendre.*

On ne peut pas établir un partage égal dit Montesquieu : *cet arrangement seroit impraticable, dangereux. Si quelques législateurs l'ont fait comme Licurgue et Romulus, c'est parce qu'ils fondoient une société nouvelle.* Et il faut ajouter : parce que Sparte et Rome n'étoient aux temps dont il s'agit, que deux misérables bourgades, peuplées d'habitans sortant à peine de l'état sauvages sans loix, sans relations sociales, peut-être moins considérables que *Clichy*, où ne se rendoient pas avec des courtisanes leurs législateurs pour y dresser des listes de proscription.

Vouloir tenter cette immense opération dans une république comme la France, où les *circonstances ne sont pas telles, que les pauvres se croyent obligés de chercher, et les riches obligés de souffrir un pareil remède* (1); et le réaliser en coupant les têtes de tout le monde indistinctement, *pauvres et riches*, en imbibant la terre d'une pluie de sang, c'est livrer la nation à la plus

(1) Rousseau.

horrible stupeur et aux convultions de la révolte générale.

Si les historiens, et les publicistes se trouvent partagés sur l'opinion que la postérité doit avoir des deux Gracques, si l'univers a élevé des autels à celui dont le système religieux tendoit au projet de ces deux jeunes imprudens, c'est parce qu'au lieu d'avoir voulu le réaliser par des moyens sanglans, ils ont au contraire souffert la mort comme de foibles victimes.

Qu'à produit à Rome l'institution du gouvernement révolutionnaire des décemvirs, dont le but principal étoit le partage des terres conquises, outre la confection d'un code de loix, sinon de fournir l'exemple de citoyens assez lâches audedans pour se laisser gouverner despotiquement, et assez courageux au dehors pour défendre leurs tyrans; sinon la mort cruelle de cette belle et jeune *Virginie* que son père fut réduit à assassiner.

Qu'ont produit les fureurs de *Marius*, qui sous le même prétexte devint le tyran sanguinaire de son pays, si ce n'est de le réduire à la juste nécessité de s'exiler de la ville de Rome, pour errer sur les bords de l'Afrique, et de lui inspirer ce mot sublime sur l'insta-

bilité des choses humaines? *vas dire à ton maître que tu as vu Marius pleurant sur les ruines de Carthage* ?

Qu'ont produit les torrens de sang versés par *Sylla*, sous le même prétexte de confisquer les terres, sinon d'offrir l'exemple de la plus violente tyrannie, d'enrichir les soldats qui l'avoient fait triompher, de souiller le sénat par la présence de sénateurs indignes de ce titre auguste, et d'avoir occasionné la plus révoltante dépravation de mœurs ?

La loi agraire est en politique, ce que la pierre philosophale est en chimie. La charlatannerie des fripons, des ambitieux. Supposons possible ce qui ne l'est pas. Vous, habitans des villes, quitterez vous vos habitudes journalières, pour vous transporter dans les campagnes, sur un ou deux arpens, loin de vos parens, de vos amis ? vous habitans des champs, vous ne quitterez peut-être pas votre commune, mais songez tous qu'il vous faudra d'abord faire bâtir vos demeures, et cultiver la terre de vos mains. Et ces dépenses ? ...... où prendre pour les faire, des assignats ?

N'en doutés pas ? c'est ce prétexte vain

employé par la tyrannie qui a ébranlé la confiance, amené la disette, le rencherissement des denrées et marchandises : bled, huile, bois, savon, toille, légumes etc., ajoutez à cela la dépréciation des assignats.

Mais vous spéculateurs avides, spoliateurs de la fortune publique, vous qui prétendez hériter du clergé, des émigrés, des guillotinés, sachez qu'on ne jouit pas en paix des biens de ceux qu'on assassine ?

Voyez ce luxembourg où j'ai été transféré, le tableau en mignature de la révolution. On sait que ce palais sous les sombres et spacieuses voutes duquel l'homme sent à chaque instant sa petitesse et son néant, fut bâti avec les sueurs du peuple par ces deux Médicis filles des négocians fameux, qui du sein de l'Italie commerçoient avec l'univers, devinrent les souverains de leur pays, marièrent leurs filles aux rois de l'Europe, et placèrent leurs enfans sur le trône de l'église où réunissant le sceptre et l'encensoir.

Ils fouloient de leurs pieds orgueilleux et tranquilles
La cendre et les tombeaux des Scipions, des Emiles.

Quelle perspective offre-t-il aujourd'hui ? Les chiffres entrelassés de Henri IV et de

son altière épouse, leurs images n'y sont déjà plus. Prison de l'Europe, on y distingue le Prussien, l'Anglais, l'Autrichien, l'Espagnol, le Milanais, le Brabançon, etc. confondus avec les Français de tous les partis, de toutes les sectes : patriotes, aristocrates, modérés, révolutionnaires, prêtres constitutionnels et insermentés, religieuses décloitrées et renfermées encore comme dans un autre cloitre plus sevère. Au milieu de ce divers assemblage un noir indigène des bords de l'Afrique, une nouvelle espèce de juifs à longue et vénérable barbe, rappellant à la mémoire l'honneur d'Israel, et le temple détruit de Jérusalem. Tout y dépose de la vanité des choses humaines. Sur la façade le cadran, signal des heures qui s'écoulent, et symbole de l'éternité du temps; à l'oppositte, près de la rotonde, une statue tenant à la main une tête de mort; la superbe balustrade de marbre blanc, dégradée et tombant en ruines. Parmi quatre ministres de la guerre, des généraux étrangers, des généraux français, voyez y d'un côté l'épouse de *Dumas*, président du tribunal révolutionnaire, victime échappée à la haine de son mari, n'ayant pour tout reste

de sa fortune évanouie que son petit enfant à la mamelle, douce consolation du moins dans ses douleurs; de l'autre, cette princesse de Nasseau dont la famille presque souveraine en Hollande, n'y jouit pas sans inquiétudes du fruit sanglant de la mort tragique des frères *Wit* et de *Barneveld*, illustres martirs de la liberté. Voyez y deux jeunes rejettons de la riche maison des *Bourbon-Bussey*, la tête et les pieds nuds, couverts de haillons, jouant gaiement dans les appartemens, et dans la cour près de la fontaine. Voyez y un prince souverain *d'Allemagne* qui, ayant insurgé les peuples de Hongrie contre l'empereur Joseph II, s'est réfugié à la cour de Prusse, et a pris ensuite les armes contre la liberté en France, après l'avoir défendue dans son pays. Voyez y un jeune militaire avec une jambe de bois, au lieu de celle qu'il a perdue dans les combats; ses lauriers sont changés en ciprès. Quel sujet de méditations sur tous les projets de la cupidité, de l'ambition, de l'égoïsme!

De ce systéme révolutionnaire de propriétés qu'en avez-vous retiré les uns et les autres? Soyez de bonne foi. Des ressentimens

atroces,

atroces, des emprisonnemens longs et répétés, des factions alternatives, des glacières, des massacres multipliés, des guerres sourdes et éclatantes, des catastrophes sanglantes, des submersions qui ont porté à l'océan irrité des milliers de cadavres.

Dans les *causes secretes* n'ai-je point fait trop d'honneur aux auteurs de tant de calamités, en mettant en doute si le projet agrairien n'étoit pas *une chimère de novateurs aveugles, épris des idées de perfection et de régularité, impossibles dans ce monde, où la charlatanerie de jongleurs qui tendoient enfin à devenir les oppresseurs de leurs compatriotes, et les tyrans de leur pays.* En effet, n'est-il pas évident qu'eux-mêmes ne croyaient pas au partage des terres, et que ce n'étoit de leur part qu' une invention pour captiver la multitude, et s'en faire un appui pour se frayer plus aisément le chemin de la tyrannie ?

Il résulte donc évidemment, sous tous les rapports, que les meneurs des comités de salut public et de sûreté générale sont coupables de ce grand forfait. Ils ont été des tyrans pour se perpétuer dans la tyrannie. Quoiqu'ils n'aient point eu de pompe

extérieure qui decouvrit leur despotisme, on le sentoit à chaque instant. Ce n'est point dans les évènemens du 9 Thermidor qu'a existé la véritable conjuration contre la république : mais dans leurs ruses, leurs discours artficieux, leurs impostures concertées, les mesures arbitraires proposées à la convention nationale, les tragédies sanglantes jouées et répétées sur tonte la France, les désastres multipliées dont ils ont été les apologistes : c'est dans la *terreur mise à l'ordre du jour*, et dont ils se sont fait une arme comme de la tête de Meduse pour subjuguer la convention nationale, enlever à tous les représentans du peuple la liberté des opinions, et consterner le peuple français à tel point qu'il avoit perdu le caractère franc, loyal, semillant et plein de gaité, qui de tous temps l'a fait distinguer dans l'Europe : c'est dans le fanatisme politique disseminé sur la nation pour diviser le peuple, opprimer, vexer, torturer et conduire à l'échafaud tous les Français les uns par les autres : c'est dans l'incertitude et le désespoir auxquels ils les ont livrés sur la vérité, la liberté, la réputation, la gloire, l'instruction des enfans, le

choix d'une profession, les affections les plus intimes de la nature, l'amitié, l'amour, le mariage, le genre d'étude pour les hommes faits, l'espoir d'une mort tranquille : c'est dans la proscription d'une grande partie de la convention nationale, obstacle salutaire à leurs projets tyr nniques. Voilà la véritable conjuration. La défaite de Robespierre, Couthon, St.-Just n'en est qu'une branche. L'autre branche n'en reste pas moins; si ceux qui la composent ont travaillé un instant à l'extirpation de celle-là, ce n'a point été par amour de la patrie, mais bien pour la supplanter, et dominer avec plus de despotisme. Ce n'a point été par zèle, par intérêt pour la liberté publique, mais par haine, par horreur pour elle. Ce n'a point été pour attaquer et détruire les conspirateurs, mais pour continuer la grande conjuration d'annéantir la république. Si les uns et les autres ont marchandé, débattu, accordé, refusé, offert, accepté, défendu les têtes proscrites, ce n'a point été par sentiment de justice, ni par le desir de sauver des victimes, mais seulement pour conserver à soi, et enlever à son rival, ses plus intimes, ses plus chauds partisans,

leurs variations depuis la punition de leurs complices, l'intention manifeste de continuer le systéme de terreur et de sang, leurs amendes honorables pour l'avoir trop suivi, leur silence affecté d'abord, puis necessité par les remords, la crainte et l'opprobre : tout démontre leur forfaiture. Désespérés de ne plus tyranniser par l'imposture, la séduction et le charlatanisme, ils ont maintenant recours à l'audace, aux menaces, aux apellations de la révolte et de la guerre civile.

Entendez-vous ce nouveau Catilina, ce fils audacieux de la discorde et du crime, le poignard d'une main, la torche de l'incendie de l'autre, la téte échevelée, et ses cheveux changés en couleuvres ; Billaud-Varennes : » Le sommeil est passé. Le lion » n'est pas mort parce qu'il dort. Le mo» ment où il s'éveille est celui où il étrangle » et déchire ses ennemis ». Tel dans l'antique fable le chef des Tytans, ou dans Milton le chef de demo s, provoquoient leurs phalanges contre le souverain des cieux.

Quoi donc ! comme le lion couvert et dégouttant de sang ! tu veux régner toujours, par le carnage, au milieu des

déserts, à l'aspect des cadavres palpitans? Malheureux! tu veux donc couvrir ta patrie des membres déchirés de la liberté publique? Qu'a-t-elle de commun avec toi, si ce n'est ta haine pour elle? sauves-toi, si tu peux; mais ne renouvelle pas les fureurs du plus effronté conjurateur.

O vous, vrais et sincères amis de la liberté et de l'égalité! demandez à tous les partisans de la terreur, sur quel fondement ils appuient son utilité pour la république: ils seront muets.

Législateurs! peuple! auriez-vous oublié vos anciens amis? Ce Camille Desmoulins n'a-t-il laissé aucun sentiment dans vos cœurs? fut-il un ennemi de la liberté parce qu'il ne pouvoit voir, sans horreur, la France se convertir en prisons, en cimetières? Quel est celui de ses assassins qui eût été capable de son énergie, le 14 juillet? Ce jour mémorable est-il effacé des annales de la révolution? Nos neveux verront-ils sans indignation, dans les pages de l'histoire, le récit de la prise glorieuse de la bastille, et la mort affreuse de celui qui donna le signal de l'assaut? Ce *Philippeaux*

devint-il un conspirateur, parce qu'il s'opposa à la destruction de la génération actuelle, parce qu'il dévoila les tyrans qui vouloient faire haïr et détester la révolution française, parce qu'il fut vertueux, et qu'il ne craignit pas de se perdre pour la vérité? Portez vos regards sur sa veuve et sur son fils; n'ayant pour tout héritage de ses travaux que ses derniers écrits, dépositaires des preuves de son innocence et de son courage héroïque.

Je les ai connus l'un et l'autre, ces martyrs de la liberté. Où sont leurs tombeaux? Des larmes s'échappent des yeux, quand on pense que leurs restes, perdus et confondus, ne peuvent être entourés de quelques foibles arbustes à la faveur desquels les amis sincères de la patrie voudroient les faire remarquer à l'humanité plaintive et désolée.

La révolution doit avoir un terme. La mort et la destruction ne doivent pas rester ses éternelles compagnes. Fut-il jamais, pour aucun peuple de la terre, une plus belle époque d'organisation sociale? Les armées françaises victorieuses de tous les rois de l'Europe, les bornes de la république

reculées jusqu'au Rhin ; l'Espagne et l'Italie n'ayant plus, dans les Pyrénées et les Alpes, les limites tracées par la nature. Quels triomphes ! Faut-il, parce que nous sommes maitres de donner la paix au monde, conserver éternellement la guerre parmi nous?

Le ciel n'offrit jamais une plus belle occasion aux hommes d'acquérir de la gloire, et les hommes ne peuvent souhaiter un temps plus favorable pour se signaler. Qu'ils seroient inexcusables les législateurs qui, pouvant régénérer un état, négligeroient de le faire ! Ils ont deux chemins ouverts devant eux : s'ils marchent dans l'un, ils passent une vie éloignée d'inquiétudes et d'appréhensions ; ils font le bonheur d'un grand peuple, et ils conservent, après la mort, une apothéose immortelle : s'ils s'enfoncent dans l'autre, ils ne trouvent que remords, traverses, alarmes continuelles ; leur trépas est suivi d'une infamie éternelle ; l'histoire les tient perpétuellement sur l'échafaud de la postérité qui les exècre.

Du Luxembourg, ce 25 brumaire, l'an 3 de la République une et indivisible.

VILATE.